

ATTESTATION D'INSCRIPTION DE PARTS SOCIALES

Je soussigné **Monsieur Bertrand COMBEMOREL**, Agissant en qualité de Directeur Général de la Société **Coopérative Agricole et Viticole BOURGOGNE DU SUD**, société Coopérative Agricole à capital variable dont le siège social est 6 Avenue du Président Borgeot à 71350 VERDUN SUR LE DOUBS, inscrite au RCS de CHALON S/SAONE sous le n° 778 556 423,

ATTESTE QUE

- Adhérent n° : 00056163
 - SAS FRANCOIS PARENT
 - 21630 POMMARD
 - N° de Siret : 42042596900029
- Date Création du compte : 21/06/2004

Est propriétaire au 15/02/2022 des parts suivantes :

	Parts sociales A	Parts Sociales d'Epargne
Nombre de parts	65	113
Valeur unitaire de la part	2 €	2 €
Valeurs des parts détenues	130,00 €	226,00 €

(Après décision de l'Assemblée Générale du 03/12/2021, et avant remboursements postérieurs au 15/02/2022)

Et est bien inscrit en tant que tel dans les registres du capital social de la Coopérative,

Et a reçu au titre des intérêts aux parts de l'exercice 2020 - 2021, les sommes suivantes :

	Parts sociales A	Parts Sociales d'Epargne
Intérêts aux parts bruts	1,34 €	1,73 €
Intérêts après prélèvement (*)	1,34 €	1,73 €

() : Les intérêts sur les parts sociales d'épargne sont soumis, pour les personnes physiques, depuis le 1^{er} janvier 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30% soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux.*

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Verdun / Doubs, le **16/02/2022**